

LP Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement - Parcours : Management de la Qualité Responsable

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
560 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

Cette licence a pour objectif de former des professionnels capables de :

- Identifier et comprendre les principales composantes d'une organisation (activités de réalisation, supports informatifs et documentaires, instances de management)
- Mettre en place et faire évoluer un système de management (Qualité, Sécurité, Environnement) dans une organisation quel que soit son secteur d'activité.
- Participer à la mise en œuvre d'une démarche qualité ou environnementale ou sécurité ou de responsabilité sociétale dans le cadre d'un engagement de développement durable.
- Suivre, animer, et pérenniser cette démarche en prenant en compte les évolutions des contraintes économiques, réglementaires et normatives.
- Identifier, mettre en place et suivre des indicateurs permettant une démarche d'amélioration (projet) et un pilotage efficace des processus.

Elle fournit, aux étudiants, les capacités nécessaires pour :

- Favoriser la participation du personnel.
- Ecouter et comprendre les besoins internes et externes.
- S'informer sur les nouveaux outils.
- Travailler avec l'ensemble du personnel, les clients et les fournisseurs.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue.

Forces :

- Séminaire de travail et de cohésion de groupe.
- Projets pédagogiques correspondant à des besoins professionnels.
- Equipe pédagogique constituée en majorité de professionnels de la qualité.
- Activités pédagogiques (projet et audits) réalisées en entreprise.
- Taux de réussite au diplôme proche de 100%.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un L2, DUT ou BTS dans des disciplines secondaires ou tertiaires. Une mise à niveau adaptée à chaque origine permettra d'homogénéiser le groupe

Admission : sur dossier, entretien individuel et tests

Dépôt de candidature : de fin janvier à mai

Modalités de candidature sur le site de l'IUT (www.idf.iut.fr) et du CFA (www.cfa-eve.fr)

► Rythme d'alternance

2 jours en formation/ 3 jours en entreprise

Rentrée : mi-septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Christian NIERMONT - c.niermont@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 73 08

Contact administratif : Zineb AMARO - z.amaro@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 73 08

Contact CFA EVE : BOUTON Jérôme - j.bouton@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 06

► Lieu(x) de formation

IUT d'Evry - Dept. QLIO
Cours Monseigneur Roméro
91000 EVRY



Programme de la formation

UE11 - Contexte et organisation

60h

- Economie et normalisation
- Outils informatiques
- Organisation d'entreprises industrielles, de services et du domaine de la santé, social et médico-social

UE13 - Systèmes de management

120h

- Démarche et diagnostic qualité
- Référentiels Qualité, Sécurité, Environnement

UE22 - Projets tutorés

140h

- Informatique de gestion
- Gestion de projet
- Mise en oeuvre d'un projet Qualité, Sécurité, Environnement ou de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

UE12 - Formation Générale

100h

- Mathématiques
- Statistiques
- Anglais
- Communication
- Ressources humaines

UE21 - Management d'un projet Qualité, Sécurité, Environnement

140h

- Formation à l'audit, Sécurité en Environnement
- Gestion des risques
- Orientation parties prenantes
- Développement durable
- Responsabilité sociale

UE23 - Pratique professionnelle en entreprise

Public concerné (CA ou CP)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-